



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



## AGRUMES - KIWI n°7 – 21 OCTOBRE 2022

### A retenir

#### Clémentinier :

**Cératite** : pression localisée, vigilance.

**Cicadelles vertes** : vol en cours.

**Punaise diabolique** : présente dans les vergers.

#### Pomelo :

Même situation sanitaire que le clémentinier.

#### Kiwi :

**Punaise diabolique** : présente dans les vergers.

### SOMMAIRE

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévisions météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédactrice : Marie-Vincente RISTORI



#### Structures partenaires :

CA 2B, LEPA, CAPIC, CANICO, OPAC, Interbio Corse, AREFLEC et exploitants observateurs.

#### Directeur de publication :

Stéphane PAQUET  
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse  
Maison de l'Agriculture  
Route du stade  
20215 VESCOVATO  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, OPAC



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

## CLEMENTINIER

### • Stade phénologique

Maturation du fruit (Stades BBCH 79-81) pour les variétés « communes » (Photo a) et début de récolte pour les variétés « précoces » (Photo b) (Stades BBCH 83-89).



### • Mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*)

**Observation** : Les captures sont toujours très variables d'une parcelle à l'autre allant de 0 à 40 mouches/piège et par jour.

**Evaluation du risque** : Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque les captures sont comprises entre 5 et 8 mouches par piège et par jour.

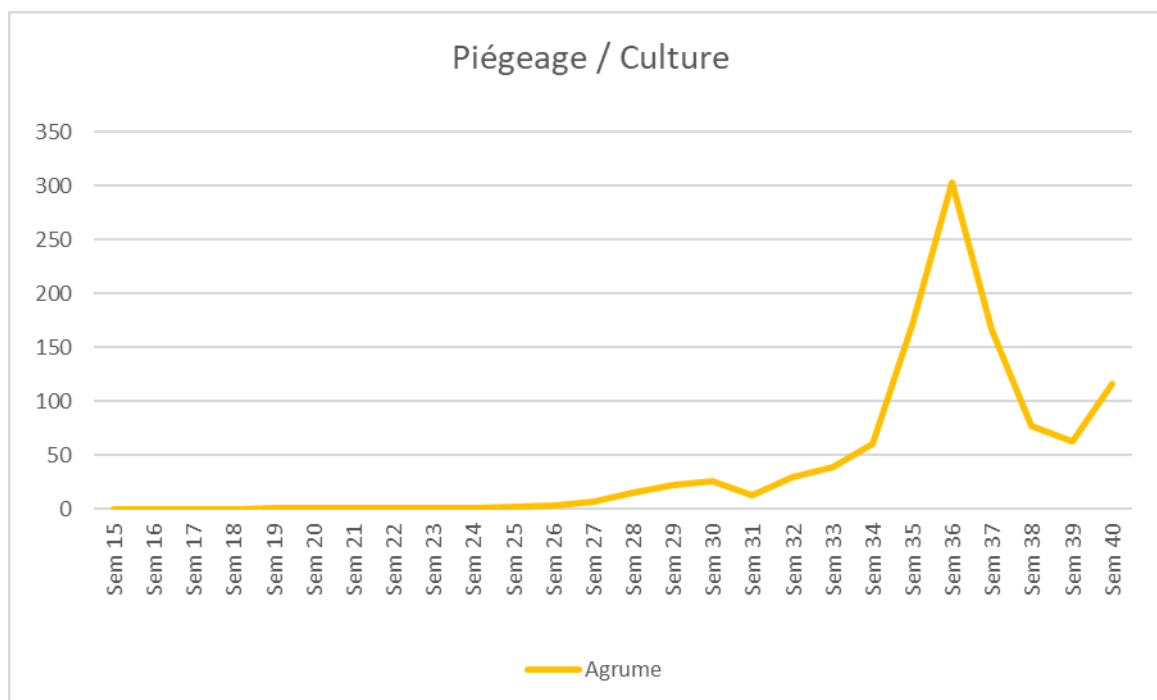


Figure 1 : Nombre de mouches capturées par piège dans le cadre du projet TIS sur la commune de Vescovato (AREFLEC).

**Gestion du risque :** La mise en place de piège de surveillance est nécessaire pour évaluer la pression dans son verger. Lorsque le seuil de nuisibilité est atteint, il est recommandé de contrôler le nombre de piqures sur 100 fruits et d'intervenir si les dégâts dépassent 5%. Des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre les mouches.

- **Cicadelles vertes (*Asymmetrasca decedens et Empoasca vitis*)**

**Observation :** le nombre de capture est plutôt stable, de 1 à 3 individus par plaque engluée. Pas de trace d'oléocellose observée sur les fruits.

**Évaluation du risque :** Il n'existe pas de seuil de nuisibilité mais en installant 3 pièges dans la diagonale de la parcelle, vous pouvez surveiller la progression du bio-agresseur. Si le nombre de captures va en augmentant d'un relevé à l'autre, il est recommandé de contrôler visuellement 100 fruits pour évaluer les dégâts.

**Gestion du risque :** Des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre les cicadelles vertes

- **Punaise diabolique**

**Observations :** les punaises sont encore présentes dans les vergers. On peut observer des fruits piqués qui ont chuté au pied des arbres.

**Gestion du risque :** Il est possible de réaliser des pièges à base de phéromones pour limiter l'infestation.



Photo 1 : Punaise diabolique sur fruit et présence de fruits chutés au pied de l'arbre.

## POMELO

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit (BBCH 81)

Les organismes nuisibles observés sur clémentinier peuvent être observés sur les pomelos.



## KIWI

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit (BBCH 79)




- **Punaise diabolique**

**Observations** : comme dans les clémentiniers, les punaises sont encore présentes dans les vergers. Aucun symptôme n'a été observé.

**Gestion du risque** : Il est possible de réaliser des pièges à base de phéromones pour diminuer la pression du nuisible.

## PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Samedi 22 octobre	Dimanche 23 octobre	Lundi 24 octobre	Mardi 25 octobre	Mercredi 26 octobre	Jeudi 27 octobre	Vendredi 25 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps stable, plutôt ensoleillé et sec pour la période à venir,						

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS** : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **BIODIVERSITE** : La première note nationale " biodiversité : vers de terre " a pour objectif de mettre en avant les pratiques agricoles qui permettent de maintenir ou d'améliorer la biodiversité : <https://corse.chambres->

[agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Corse/077\\_Inst\\_Corse/Espace\\_regional/Agro\\_Ecologie/Documents/2022\\_note\\_nationale\\_vers\\_de\\_terre.pdf](http://agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Corse/077_Inst_Corse/Espace_regional/Agro_Ecologie/Documents/2022_note_nationale_vers_de_terre.pdf)

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.